

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 98 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 89 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 6 Absent(s) excusé(s) : 9 Absent(s) : 2</i>
---	--	---

Date de convocation : 7 décembre 2021

Vote(s) pour : 95  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 13 décembre 2021,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-12-13-CM-27.5 :

**Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Mirabelle TV - Exercice 2020.**

Rapporteur : Monsieur Pierre MUEL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14,  
VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 7 septembre 2020 désignant les représentants Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML Mirabelle TV,  
VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML Mirabelle TV pour l'exercice 2020 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme  
Metz, le 14 décembre 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT



Rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein  
de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale  
Mirabelle TV,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des  
Collectivités Territoriales

Exercice 2020

RAPPORT DES REPRESENTANTS DE METZ METROPOLE AU SEIN DE LA SAEML MIRABELLE TV  
2020

**SOMMAIRE**

Fiche signalétique de la SEM .....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2020 .....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité .....	page 6
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier .....	page 6
Perspectives 2021.....	page 9

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".*

FICHE SIGNALÉTIQUE				
ÉTAT CIVIL				
SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE MIRABELLE TV				
Siège social :	2 rue Saint Vincent - Bâtiment C 57 140 Woippy			
N°RCS :	Metz 521 117 812			
Date de création :	06-mars-10			
Objet social :	<p>- L'exploitation d'un service de télévision, au sens de la loi n°86-1067 du 30/09/1986 relative à la liberté de communication, destiné aux informations sur la vie locale, dans le cadre des fréquences hertziennes numériques assignées par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.</p> <p>- D'une manière générale toutes opérations, commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou de nature à favoriser le développement de la société.</p>			
Forme juridique :	Société Anonyme d'Economie Mixte Locale			
Président :	Patrick WEITEN			
Directeur Générale :	Jérôme BERGEROT			
Commissaire aux Comptes :	ABAQUE CONSULTING			
Nombre de salariés fin 2020 :	21			
ACTIONNARIAT				
Capital social de 1 000 000€				
	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%
	Syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuel	5 050	505 000 €	50,50%
	Ville de Metz	1 500	150 000 €	15,00%
	Metz Métropole	1 500	150 000 €	15,00%
	Banque Fédérale du Crédit Mutuel	800	80 000 €	8,00%
	CIC Est	500	50 000 €	5,00%
	Le Républicain Lorrain	200	20 000 €	2,00%
	Chambre métiers de Moselle	100	10 000 €	1,00%
	ADF	100	10 000 €	1,00%
	Algave	100	10 000 €	1,00%
	GL Events	50	5 000 €	0,50%
	Rohr	50	5 000 €	0,50%
	FC Metz	50	5 000 €	0,50%
	<b>10 000</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>100%</b>	
<b>Nombre total d'administrateurs :</b>	<b>10</b>			
*Dont représentants de la VDM :	1 (François GROSIDIER),			
*Dont représentants de MM :	1 (Cédric GOUTH)			
JURIDIQUE				
Conventions conclues avec Metz Métropole	Aucune			
FINANCIER				
Dernier résultat net comptable connu :	92 447 €			
Garantie d'emprunts :				
*Metz Métropole	Aucune			
Financement annuel apporté :				
*Metz Métropole	Aucun			

## Synthèse des comptes annuels au 31/12/2020 (en €) :

MIRABELLE TV - Comptes annuels au 31/12/2020 en €

Compte de résultat : MIRABELLE TV							
CHARGES	2020	2019	2018	PRODUITS	2020	2019	2018
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	663 787 €	679 807 €	637 539 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €	0 €	71 - Production stockée	0 €	0 €	0 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	812 020 €	788 896 €	597 501 €	74 - Subventions d'exploitation	1 420 455 €	1 429 795 €	1 475 250 €
63 - Impôts et taxes	21 376 €	54 925 €	-2 436 €	75 - Autres produits	14 761 €	7 €	504 €
64 - Personnel	1 073 842 €	1 065 976 €	1 145 086 €	76 - Produits financiers	0 €	0 €	0 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	25 924 €	1 692 €	1 692 €
65 - Autres charges courantes	11 973 €	60 €	8 €	78 - Reprise amortissements & provisions	9 331 €	8 356 €	11 928 €
66 - Charges financières	1 €	6 056 €	5 543 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	37 738 €	365 390 €	31 044 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	84 861 €	68 859 €	88 324 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €				
<b>Total charges</b>	<b>2 041 811 €</b>	<b>2 380 162 €</b>	<b>1 865 070 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>2 134 258 €</b>	<b>2 119 457 €</b>	<b>2 126 913 €</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>92 447 €</b>	<b>-260 705 €</b>	<b>261 843 €</b>				

Bilan : MIRABELLE TV							
ACTIF	2020	2019	2018	PASSIF	2020	2019	2018
Immo incorporelles (20)	1 088 €	21 378 €	55 689 €	Capital	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	18 056 €	26 433 €	37 072 €	Réserves	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Autres immo. Corporelles (23)	33 355 €	62 762 €	100 682 €	Report à nouveau	-534 197 €	-273 493 €	-535 335 €
Immo. Corporelles en cours	0 €	0 €	0 €	Résultat net de l'exercice	92 447 €	-260 705 €	261 843 €
Immo. Financières (27)	13 000 €	13 000 €	13 000 €	Subv. d'investissement	0 €	25 924 €	27 616 €
Avances et acomptes	0 €	0 €	0 €	Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>65 499 €</b>	<b>123 573 €</b>	<b>206 443 €</b>	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	0 €	Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>608 250 €</b>	<b>541 726 €</b>	<b>804 124 €</b>
				Dettes financières à plus d'un an	0 €	0 €	0 €
Avances versées	0 €	0 €	0 €	<b>TOTAL CAPITAUX PERMANENTS</b>	<b>608 250 €</b>	<b>541 726 €</b>	<b>804 124 €</b>
Stocks et encours (37)	0 €	0 €	0 €	Avances reçues	0 €	0 €	0 €
Créances d'exploitation (410,411)	89 888 €	126 598 €	98 324 €	Dettes fournisseurs	315 983 €	250 180 €	315 894 €
Autres créances	64 699 €	155 010 €	234 057 €	Dettes fiscales et sociales	232 244 €	335 966 €	332 430 €
Charg. const. Avance (486)	50 583 €	15 833 €	19 251 €	Dettes financières à moins d'un an	0 €	2 197 €	1 695 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	0 €	0 €	0 €
Avances reçues				Dettes sur Immos et Autres dettes	172 812 €	0 €	19 €
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>205 170 €</b>	<b>297 441 €</b>	<b>351 632 €</b>	<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>721 039 €</b>	<b>588 353 €</b>	<b>651 038 €</b>
Placements, SICAV (50)	0 €	0 €	0 €	Crédits trésorerie			
Dispo. caisse, banque (51,53)	1 058 620 €	709 065 €	897 087 €				
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>1 058 620 €</b>	<b>709 065 €</b>	<b>897 087 €</b>	<b>TOTAL DECOUVERT</b>			
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>1 329 289 €</b>	<b>1 130 079 €</b>	<b>1 455 162 €</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>1 329 289 €</b>	<b>1 130 079 €</b>	<b>1 455 162 €</b>

Source : Comptes annuels 2020

**Données financières synthétiques comparatives :**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Chiffre d'affaires	663 787 €	679 607 €
Résultat net de l'exercice	92 447 €	-260 704 €
Total du bilan	1 329 289 €	1 130 080 €
Actif immobilisé	65 499 €	123 573 €
Capitaux propres	608 250 €	541 727 €
Dettes à plus d'un an	0 €	0 €
Dettes à moins d'un an	0 €	2 197 €

*Source : Comptes annuels 2020*

## I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

2020 marque les dix ans de la chaîne ainsi que la pandémie de Covid 19. Aussi, la SEM a dû s'adapter pour préserver la santé et la sécurité des collaborateurs et faire coïncider les recommandations gouvernementales avec l'organisation de Mirabelle TV.

La société a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- recours à l'activité partielle pour une partie du personnel sur la période de mars à mai.
- octroi de délai de paiement des cotisations sociales des mois de mars à mai.

## II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

### A) Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

*Cf. page 4 du présent rapport.*

L'année 2020 a été marquée par plusieurs variations.

#### ➤ Bilan :

- Les immobilisations incorporelles diminuent évoluant de 21K€ à 1K€ en 2020. Cela s'explique par l'amortissement des licences et logiciels acquis.
- Les immobilisations corporelles diminuent également et passent de 89K€ à 51K€. Cela s'explique par la mise aux rebus d'équipement hors service.
- Les créances clients diminuent de 36K€ évoluant de 126K€ à 90K€ et correspondent à la provision d'un client douteux. Idem pour les autres créances, affichées à 65K€ contre 155K€ en 2019 et correspondent à des créances de TVA sur le Trésor Public.
- Les disponibilités connaissent une hausse de 709K€ en 2019 à 1 059K€ en 2020, suite à un règlement du solde de tout compte important en 2019.
- Les capitaux propres évoluent de 542K€ à 608K€. Cela s'explique par un résultat excédentaire de 92K€ contre -261K€ en 2019. Cette hausse du résultat va venir diminuer le report à nouveau débiteur affiché à -534K€ et constitué de l'accumulation des résultats (déficits et bénéfices) antérieurs.
- Les dettes fournisseurs sont affichées à 315k€ et correspondent à des factures pour des prestations reçues mais non encore réglées aux fournisseurs.

Rappel des résultats antérieurs :

RESULTAT 2011	-	94 866 €
RESULTAT 2012	-	265 699 €
RESULTAT 2013	-	274 595 €
RESULTAT 2014	-	57 521 €
RESULTAT 2015	-	6 188 €
RESULTAT 2016		102 935 €
RESULTAT 2017		60 598 €
RESULTAT 2018		261 843 €
RESULTAT 2019	-	260 704 €
RESULTAT 2020		92 447 €
<b>Total report à nouveau 2020</b>	-	<b>534 197 €</b>

Source : Tableau SAEML Mirabelle TV

➤ Compte de résultat :

- Les produits d'exploitation sont en légère baisse, passant de 2 118K€ à 2 108K€, suite à une baisse de 10K€ du chiffre d'affaires.
- Les charges d'exploitation restent stables (2 009K€ en 2019 contre 2 004K€ en 2020).
- Le poste "impôts, taxes et versements assimilés" augmente de 57% passant de -2K€ à 55K€ notamment suite à la taxe relative à la formation continue pour 14K€ et la taxe AGEFIPH (taxe qui sanctionne les entreprises qui n'emploie pas ou trop peu de personnes avec un handicap depuis la loi du 11 février 2005) pour 15K€.
- La ligne dédiée au personnel est également stable entre 2019 et 2020 avec une légère baisse de 20K€, évoluant de 1 096K€ à 1 074K€
- Les charges exceptionnelles ont évolué de 365K€ à 38K€ sur cette période car en 2019 des indemnités à titre de dommages-intérêts avaient été versées dans le cadre du départ du Directeur général.

B) Informations financières complémentaires diverses

– **Effectifs**

Au 31/12/2020, l'effectif de la société est de 21 salariés.

– **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du CGI, aucune dépense correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

– **Délais de paiement**

En application de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2020, le montant des dettes fournisseurs s'élèvent à 315 982 €.

L'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant :

ECHEANCIER DES DETTES ET CREANCES AU 31/12/20					
Dettes fournisseurs	Moins de 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	A plus de 90 jours	Total
Exercice clos le 31/12/2020	162745,47	24462,56	8279,25	106424,51	301911,79

Source : Rapport de gestion 2020

**– Autre**

*Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)*

Le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

*Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)*

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

*Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :*

Les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes n'ont pas fait l'objet d'une modification au cours de l'année 2020.

*Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe

*Concernant les filiales et participation :*

Mirabelle TV détient 10% de la société TELEVISION LOCALES ASSOCIEES, actuellement en liquidation judiciaire. Par prudence, une provision pour dépréciation a été comptabilisée sur l'intégralité du coût d'acquisition des titres, à savoir 2 700€.

*Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code de Commerce) :*

- Contrat d'Objectifs et de Moyens avec le Syndicat Mixte Numérique pour la Communication Audiovisuelle (jusqu'en 2020) d'un montant de 1,3 M€ TTC.
- Contrat d'Objectifs et de Moyens pour la période 2020-2022 passé avec la Région Grand Est dans le cadre du Réseau des Télévisions du Grand Est (Alsace 20, Canal 32, viaVoges et viaMirabelle) a été préparé à la fin de l'année 2019 pour une durée de trois ans pour un montant de 272 775 €.

### III – Perspectives 2021

Malgré les confinements qui ont eu lieu en 2021, Mirabelle TV a maintenu son activité à 100% depuis le début de l'année.

En parallèle de production de programme de flux, la chaîne développe une activité institutionnelle.

Aussi, Mirabelle TV a réalisé :

- La production de la cérémonie des vœux d'Enedis,
- Trois webinaires pour l'agence de l'Eau Rhin Meuse,
- Un webinaire pour la DREAL Grand Est,
- Un webinaire pour le CEREMA,
- L'organisation de lancement d'un label « made in France » pour un produits du groupe ArcelorMittal.
- La signature deux partenariats, un avec l'ADIL pour produire des vidéos et un second avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle dans le cadre de la semaine de l'agriculture.

Depuis le début de l'année la chaîne a retransmis 17 rencontres.

Le second semestre 2021 sera marqué par le changement de nom de la chaîne qui passera de ViàMoselle TV à Moselle TV.

En effet, pour information, le réseau vià ayant disparu, les chaînes qui partageaient cette dénomination commune ont repris leur liberté.

Le passage en haute Définition sur la TNT est un second objectif afin d'offrir aux téléspectateurs une qualité d'image plus conforme aux normes actuelles.

Enfin, la chaîne déménage dans de nouveaux locaux. Un cet effet, un grand nombre de ses équipements techniques, régie, plateaux, systèmes de diffusion et de programmation seront modifiés.



Cédric GOUTH  
Mandataire Metz Métropole

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
				sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
ADDA	Fatiha	Woippy		Pour
AGAMENNONE	Béatrice	Metz		Pour
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
ARNOLD	Patricia	Metz		Pour
AUDOUY	Caroline	Metz		Pour
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		Pour
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz	<b>Excusé et donne pouvoir à Henri HASSER</b> <i>ne vote pas le point 6</i>	Pour sauf point 6
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		Pour
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		Pour
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
BOHR	Timothée	Metz		Pour
BORI	Danielle	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
BOUVET	Xavier	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
BROCART	Manuel	Longeville-lès-Metz		Pour
BURHAN	Ferit	Metz		Pour
CARPENTIER	François	Cuvry	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz		Pour
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		Pour
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz	<b>Excusée et donne pouvoir à François GROSDIDIER</b>	Pour sauf point 7
COMBELLES	Jean	Vaux		Pour
DALMARD	Muriel	suppléante Ars-sur-Moselle		Pour
DAP	Laurent	Metz		Pour
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		Pour
DEFAUX	Daniel	Plappeville	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
DIEUDONNE	Vincent	Vany		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
				sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
DIEUDONNE	Yves	Vernéville		Pour
DORR	Antoine	Vantoux		Pour
DUMONT	Michel	Féy	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
DUVAL	Bertrand	La Maxe	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf point 6 et 7
FACHOT	Pierre	Jussy		Pour
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		Pour
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
GOUTH	Cédric	Woippy		Pour
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz		Pour
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz	<i>a reçu le pouvoir de Arielle SCHWARTZBERG</i>	Pour
GRIVEL	Patrick	Laquenexy	<b>Absent</b>	
GROLET	Françoise	Metz		Contre points 14, 30, 32 - abstention points 2 et 12 pour les autres points
GROSDIDIER	François	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
GUERMITI	Hanifa	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin	<i>a reçu le pouvoir de Jean BAUCHEZ</i>	Pour
HENRION	François	Augny	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
HORY	Thierry	Marly	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
HUBER	Pascal	Chesny		Pour
HUET	Armelle	Noisseville	<b>Excusée et donne pouvoir à Claude VALENTIN</b>	Pour
HUSSON	Julien	Metz		Pour
JACOB-VARLET	Odile	Marly	<i>ne vote pas le point 6 excusée point 6</i>	Pour sauf point 6
KHALIFE	Khalifé	Metz		Pour
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		Pour
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusée points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
KURTZMANN	Walter	Peltre	<i>ne vote pas les points 16 et 25 excusé points 16 et 25</i>	Point 14 abstention pour les autres points sauf points 16 et 25
LALOUX	Grégoire	Metz		Contre points 14, 30 - abstention points 2, 12 et 29 pour les autres points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz		Pour
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
				sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
LOGIN	Frédérique	Amanvillers	<i>ne vote pas le point 7 excusée point 7</i>	Pour sauf point 7
LOSCH	Jean-François	Lessy		Pour
LUCAS	Eric	Metz		Pour
LUX	Isabelle	Metz		Pour
MANZANO	Philippe	Mécleuves		Pour
MARCHETTI	Denis	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
MARX	Sébastien	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		Pour
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		Pour
MUEL	Pierre	Marieulles	<b>Excusé et donne pouvoir à Michel DUMONT</b> <i>ne vote pas le point 6 ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		Pour
NICOLAS	Martine	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		Pour
NIEL	Hervé	Metz	<b>Absent</b>	
NOWICKI	Christian	Marly		Pour
PEULTIER	Roger	Rozérieulles	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
PIERRET	Alain	Woippy	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
REISS	Guy	Metz		Pour
ROQUES	Jérémy	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
ROUX	Sylvie	Mey	<b>Excusée et représentée par son suppléant François HARMAND</b>	Pour
SCHLOSSER	Pauline	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		Pour
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz	<b>Excusée et donne pouvoir à Christiane GREINER</b>	Pour
SCIAMANNA	Marc	Metz		Pour
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury	<b>Excusé et donne pouvoir à Dominique STREBLY</b>	Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
				sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		Pour
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny	<i>ne vote pas le point 7 excusée point 7</i>	Pour sauf point 7
STAUDT	Bernard	Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
STEMART	Anne	Metz		Pour
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy	<i>a reçu le pouvoir de Stanislas SMIAROWSKI</i>	Pour
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
TAFFNER	Blaise	Metz		Pour
TAHRI	Bouabdellah	Metz	<b>Excusé</b>	
THIL	Patrick	Metz		Pour
TOCHET	Nicolas	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
TORLOTING	Michel	Gravelotte	<b>Excusé</b> <i>ne vote pas le point 7</i>	
TRAN	Doan	Metz		Pour
VALENTIN	Claude	Nouilly	<i>a reçu le pouvoir de Armelle HUET</i>	Pour
VERRONNEAU	Marina	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
VIALLAT	Isabelle	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
VICK	Julien	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		Pour
WEBERT	Marilyne	Pouilly		Pour

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20211213-2021-12-DC27-5-DE

**Numéro de l'acte :** 2021-12-DC27-5  
**Date de décision :** lundi 13 décembre 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Mirabelle TV - Exercice 2020  
**Classification :** 8.4 - Aménagement du territoire  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 16/12/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20211213-2021-12-DC27-5-DE  
**Document principal :** 99\_DE-27.5.pdf

**Pièces jointes :**

99\_DE-ELUS CONSEIL votes 13-12-2021.pdf

**Historique :**

15/12/21 15:55	En cours de création	
15/12/21 15:56	En préparation	Catherine DELLES
16/12/21 12:31	Reçu	Catherine DELLES
16/12/21 12:31	En cours de transmission	
16/12/21 12:32	Transmis en Préfecture	
16/12/21 12:37	Accusé de réception reçu	